

## Attention au démarchage frauduleux

La Communauté de communes du Pays Loudunais (CCPL) met en garde les habitants contre d'éventuels démarchages frauduleux concernant les équipements de collecte des déchets.

Des personnes peuvent se présenter au domicile des usagers en proposant, notamment, le **remplacement ou le « puçage » des bacs roulants**, en échange d'une somme d'argent ou en demandant la présentation d'une pièce d'identité.

**Ces démarches ne sont pas effectuées par la Communauté de communes et doivent être considérées comme frauduleuses.**

Pour rappel, **la fourniture et le remplacement des équipements de collecte sont réalisés gratuitement par la Communauté de communes**, à la demande des usagers.

Les agents de la CCPL sont facilement identifiables : ils portent des **vêtements de travail portant le logo de la CCPL** et interviennent avec un **véhicule également identifié au nom de la Communauté de communes**. Ils sont les seuls habilités à intervenir sur les équipements de collecte.

En cas de démarchage suspect, les usagers sont invités à **ne pas remettre d'argent ni de document d'identité** et à signaler les faits à la **gendarmerie** ainsi qu'aux **services de la Communauté de communes du Pays Loudunais**.

Pour toute question ou pour vérifier une intervention, le **Pôle Prévention et Gestion des Déchets** reste à la disposition des habitants.

**Soyez vigilants : en cas de doute, n'hésitez pas à contacter la CCPL avant d'accepter une intervention à votre domicile.**